

De : Francois LIARD [mailto:fr.liard@wanadoo.fr]

Envoyé : mardi 15 novembre 2016 17:19

À : 'dgs' <dgs@sainte-maure-de-touraine.fr>; [REDACTED]

[REDACTED]

Objet : RE: maison de santé

Monsieur le maire,

Je ne répondrai que sur un simple point technique, puisque vous me posez la question. La superficie que vous surlignez ne concerne que le plateau technique. Il faut bien sur y ajouter une salle d'attente, un hall d'accueil, des sanitaires, un local technique , un local de rangement. Si vous cumulez tout cela dans les plans de la maison de santé, la superficie mise à disposition est au-delà de 100m2. De plus, les plans partiels que vous avez mis en pièce jointe correspondent aux modifications de superficie et d'agencements faites à la demande des deux orthophonistes, et ils datent du 29 juin 2016 (en bas à droite). Cela montre bien qu'en mai, tout était encore modifiable, au sein de la maison de santé.

Bien à vous

Dr François Liard